



CENTRALE
CANINE

COMMISSION
TERRIERS,
TECKELS
ET CHIENS
DE ROUGE

EN 22.05-h-V2

COMMISSION TERRIERS, TECKELS ET CHIENS DE ROUGE

LICENCE CONDUCTEUR POUR L'ANNÉE 2021

La licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :

Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Les champs précédés d'un * sont obligatoires

Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicita, indiquez votre n° de licence)

* DEMANDE DE LICENCE RENOUVELLEMENT

LICENCE N° :

* CIVILITÉ M. Mme * NOM : * PRÉNOM :

ADRESSE NUMÉRO : VOIRIE :

VOIRIE (SUITE) : LIEU-DIT :

* CODE POSTAL : * VILLE :

PAYS TÉLÉPHONE : MOBILE :

COURRIEL :

* Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve la charte du licencié

* Date de la demande :

* Signature :

TARIF POUR L'ANNÉE 2021 :

Demande / Renouvellement : 5 € (Tarif forfaitaire)